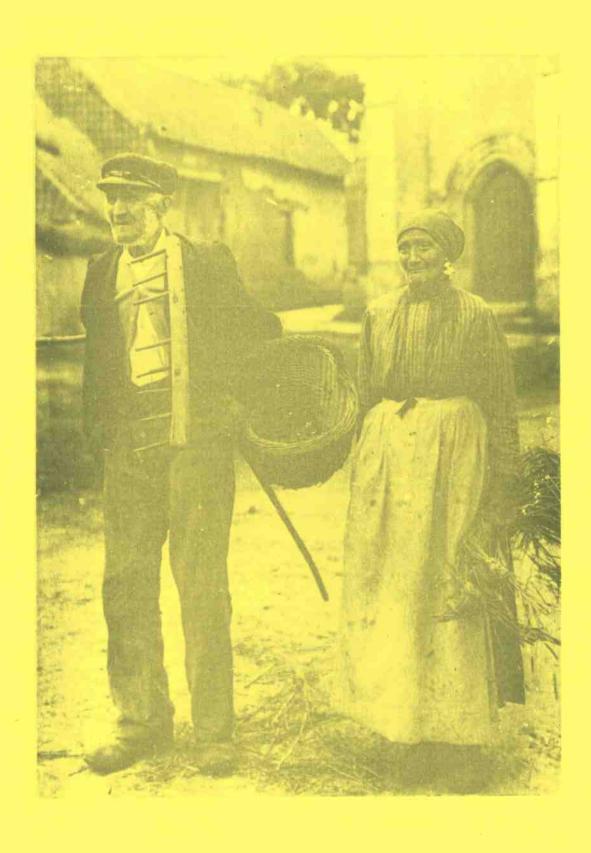
GRATTEPANGME



SOMMAIRE

- Page 1 Editorial du Maire
 - 2 Le travail de vos élus
 - . Remembrement
 - . Travaux de l'église
 - . Travaux de voirie
 - . Travaux au logement de fonction
 - . Budget primitif 1985
 - , Impôts locaux
 - 8 Informations
 - . Le Minitel
 - . Carte grise
 - Il faut savoir
 - .Radios locales
 - .Barrieres de dégel
 - 16 La vie au village
 - Les activités de l'association familiale et de la commission des fêtes du conseil municipal
 - 20 Place aux enfants
 - 22 Le coin de poésie
 - 23 Promenades au pays de somme
 - 24 Humour

Félicitations à Monsieur BUQUET René qui après avoir eu la charge de la commune pendant 30 ans a été élu au début de cette année à la tête du syndicat des eaux .

Lourde charge que la présidence d'un syndicat entièrement autonome qui regroupe 7 communes (Oresmaux - Flers - Essertaux - Fransures - Monsures - Rogy - Grattepanche).

Souhaitons lui une bonne réussite .

Comme chaque année au début du mois de Mars le conseil municipal doit voter les impôts locaux (taxe d'habitation taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, taxe professionnelle). Lourde responsabilité, choix difficile. Les impôts locaux dans notre commune sont très élevés, cela est certain mais peut-il en être autrement? Notre commune est petite tant en surface qu'en nombre d'habitants; par contre nos charges sont les mêmes que les communes plus importantes Nous avons beaucoup de routes et chemins à entretenir, une école avec classe maternelle, une mairie, une église etc.. Nous serions 200 habitants de plus ces charges resteraient sensiblement les mêmes .Le conseil municipal l'an dernier a maintenu une pression fiscale inférieure à la dévaluation ce qui correspond à une légère diminution. Cette année l'augmentation globale des impôts sera de l'ordre de 7% soit sensible. ment de même valeur que la dévaluation (la taxe d'habitation n'étant augmentée que de 5%). Pour fixer le taux des différentes taxes le conseil municipal a pris en compte les moyennes nationnales et départementales, et a cherché à équilibrer la fiscalité de ces taxes . Pensez, lorsque vous paierez vos impôts, que cette année les jeunes enfants de la commune vont à l'école maternelle sans soucis de transport pour les parents . L'avenir du village c'est nos enfants .

LE TRAVAIL DE VOS ÉLUS

Le Conseil Municipal s'est réuni le 29 Octobre, le 17 Décembre 1984, le 28 Janvier et le 11 Mars 1985. Les sujets suivants ont été traités.

1 - REMEMBREMENT COMMUNAL

Suite à la demande de plusieurs agriculteurs, le Conseil Municipal a décidé de contacter l'ensemble des propriétaires. Tous les propriétaires ont été consultés et une réunion d'information a eu lieu le 11 JANVIER 1985 avec Monsieur l'Ingénieur de la D.D.A. chargé des remembrements.

Une majorité des propriétaires a répondu négativement, le remembrement est donc ajourné.

RESULTATS :	Nombre de personnes consultées	170
	Nombre de réponses	79
	Pour le remembrement	38
	Contre le remembrement	41

2 - TRAVAUX DE L'EGLISE

Que faut-il faire pour notre église qui, au fil des années, se trouve dans un piteux état ?

Le Conseil Municipal a demandé l'avis de Monsieur l'Ingénieur des Bâtiments de France qui a conseillé d'effectuer les travaux suivants :

- * Réfection complète de la couverture du clocher
- * Réparation des têtes des contreforts
- * Jointoiement extérieur
- * Réparation de la voûte
- * Pose de tirants
- * Réfection des vitraux avec pose de grillages extérieurs.

Ces travaux sont très coûteux, de l'ordre de 200~000F avec possibilité de subventions d'environ 40~%.

La Commission des Travaux du Conseil Municipal a été mandatée pour étudier les devis, choisir les entreprises pour préparer les demandes de subventions ; ceci bien sûr sans engagement de réalisation.

- Pourrons-nous faire face à la dépense ?
- Y a t-il d'autres solutions ?

Affaire à suivre.

3 - TRAVAUX DE VOIRIE

Les <u>travaux</u> de la <u>rue du haut</u> et de la <u>rue d'Amiens</u>, retardés par la longue période de gel-dégel, ont pu s'effectuer dans de bonnes conditions et rapidement grâce à la bonne organisation de l'Entreprise BEUGNET.

Afin de pouvoir réaliser une route de 5 mètres de targeur, il nous a fallu obtenir la cession de 2 bandes de terrain sur deux propriétés.

Remerçions donc Madame, Mademoiselle et Monsieur POCHOLLE qui spontanément ont accepté la cession.

Remerçions également Mesdemoiselles ROUSSEL qui après de longues discussions ont finalement cédé à la Commune la bande de terrain nécessaire à la réalisation des travaux (33 m2).

Le <u>goudronnage</u> de la <u>rue Drevelle</u> sera effectué très prochainement, le Conseil Municipal ayant voté la somme nécessaire. Ce goudronnage est indispensable, il doit être effectué sur les routes neuves après environ 1 an d'utilisation.

D'ici peu et toujours dans le cadre des travaux du S.I.V.O.M. nous espérons obtenir le bordurage de la route départementale, le Département prenant à sa charge la réfection de la chaussée. Si cela se réalisait, notre position dans le S.I.V.O.M. serait largement bénéficiaire, il nous faudra donc attendre quelques années pour terminer les travaux de voirie à savoir :

- rue de Saint-Sauflieu
- rue d'Estrées
- rue de l'Eglise, rue du Sac

- CROISEMENT DANGEREUX

Le Conseil Municipal a étudié les diverses solutions afin de rendre le croisement de la route d'Estrées et du chemin derrière le Cimetière moins dangereux.

Lorsque les travaux de débroussaillage du Cimetière seront terminés, la Commission des Travaux proposera une solution au Conseil Municipal.

La pose d'un miroir est illégale hors agglomération.

4 - TRAVAUX AU LOGEMENT DE FONCTION

Devant le refus du Conseil Général de subventionner les travaux de remise en état du logement de fonction de l'école, le Conseil Municipal a décidé de demander la désaffectation de ce logement. Le prix de la location permettra de recouvrer les frais engagés.

Le Conseil Municipal a fixé le prix de location à 1000 F par mois et décidé d'attribuer ce logement en priorité à un habitant de la Commune ou ayant des attaches à GRATTEPANCHE. Le choix du locataire sera décidé lors d'une prochaine réunion.

Ce logement est composé de : une entrée, une salle de bain avec W.C., une pièce principale avec coin cuisine, une grande chambre, une cave et un garage.

BUDGET PRIMITIF 1985

1 - Section de fonctionnement

DEPENSES		RECETTES		
Denrées et fournitures	11 500	Produits domaniaux	4 800	
Frais de personnel	130 000	Dotation de fonctionnement	150 073	
Impôts et taxes	150	Impôts indirects	200	
Travaux et services extérieurs	22 000	Contributions directes	190 310	
Participations et contingents	105 224			
Allocations Subventions	3 300			
Frais de gestion générale	38 899			
Frais financiers	10 040			
Prélèvement pour dépenses d'investissement	24 270			
Total des dépenses ordinaires	345 383	Total des recettes ordinaires	345 383	
2 - Section d'investissement		·		
Remboursement d'emprunts	3 545	Prélèvement sur dépenses ordi- naires	24 270	
Acquisition de terrain	3 000	Produit au titre du plafond légal de densité	1 497	
Acquisition de matériel	4 000	Fond de compensation TVA	3 982	
Travaux	15 000	Dotation globale d'équipement	6 636	
Goudronnage rue Drevelle	10 840			
Total des dépenses d'investisseme	ent 36 365	Total des recettes d'investisseme	nt 36 385	

* à l'article 6 407 Participations et contingents sont inscrites les dépenses intercommunales à savoir : 5.I.V.O.M. de BOVES 36 923

5.1.V.O.M. D'AILLY 23 358

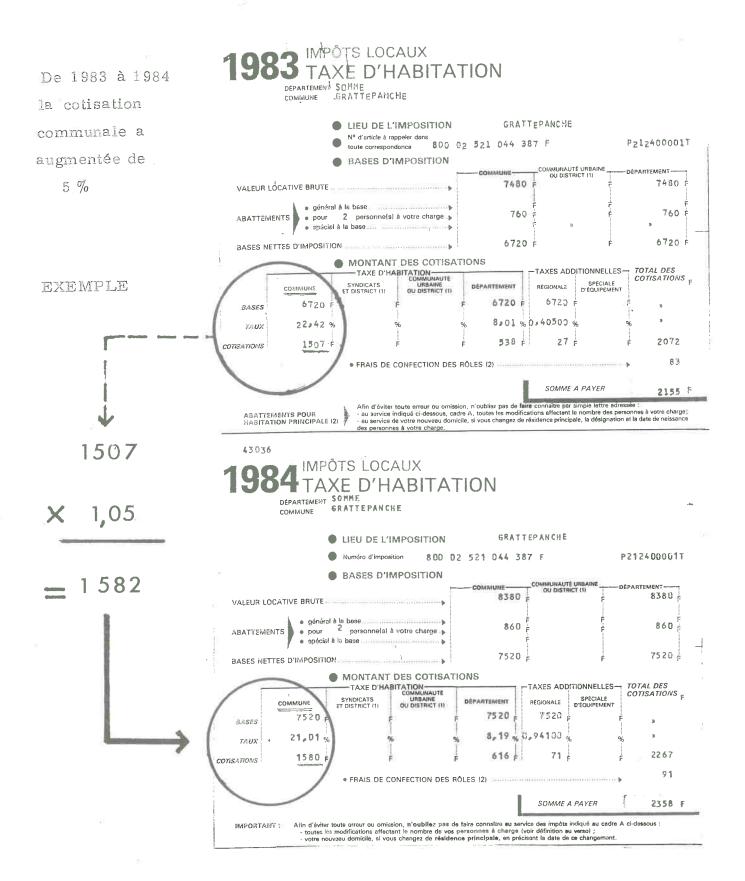
Syndicat scolaire 32 801

Syndicat de communes 540

93 623

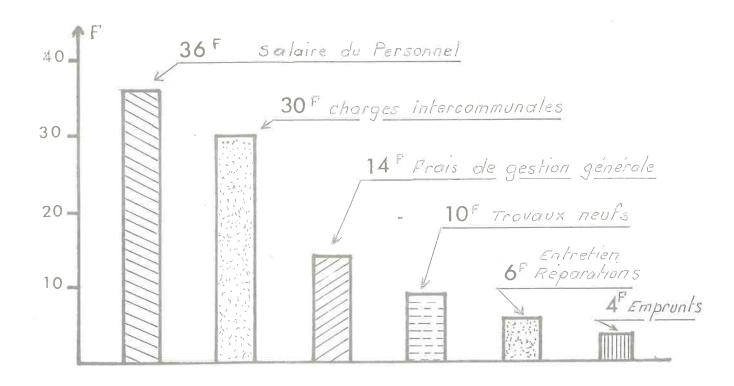
Le budget présenté ci-dessus n'est qu'un résumé par chapitre mais vous pouvez venir en Mairie pour consulter l'original afin de connaître les recettes et les dépenses article par article. Vous pouvez également assiter à la réunion de la Commission qui prépare le budget ou à la réunion du Conseil qui le vote. La taxe d'habitation se divise en 3 cotisations:

- La cotisation communale, le taux est fixé par le conseil municipal
- La cotisation départementale, le taux est fixé par le conseil général
- La cotisation régionale, le taux est fixé par le conseil régional

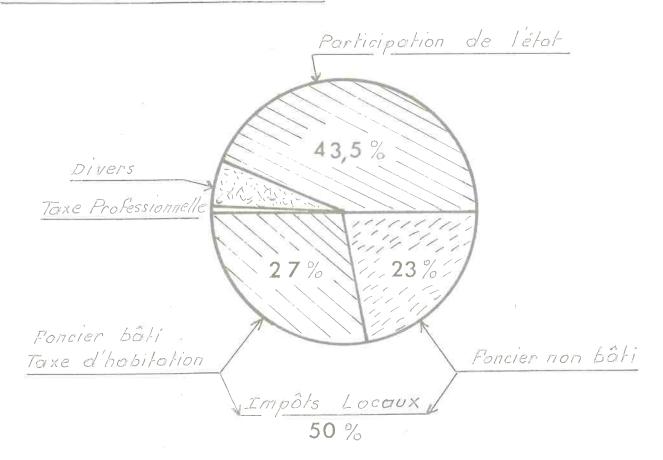


Pour 100F D'IMPÔTS Locaux Payés

(Cotisation Communale)



REPARTITION DES RECETTES



INFORMATIONS

LE MINITEL

La Picardie a été la première région française avec la Bretagne, dotée du réseau téletel.

Plus de 60 000 foyers sont actuellement équipés de MINITEL.

Dans notre région le minitel est distribué gratuitement sur simple demande à l'Agence Commerciale des Télécommunications - 1, rue St-Leu 80000 AMIENS.

Le Minitel 1



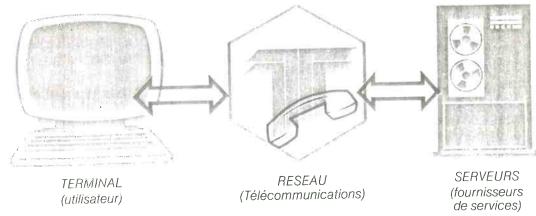
Construit pour une grande diffusion, il constitue la version de base destinée à être distribuée en remplacement de l'annuaire papier.

QU'EST CE QUE LE MINITEL ?

Le minitel c'est le terminal proposé par les télécommunications (P.T.T.) pour accéder au service TELETEL.

QU'EST CE QUE LE SERVICE TELETEL ?

C'est le système français de "Vidéotex interactif "TELETEL" qui permet de recevoir, à l'aide du réseau des télécommunications des pages de textes et de graphisme qui s'affichent sur le terminal MINITEL.



Trois partenaires constituent la chaîne de communication TELETEL.

- * L'utilisateur avec son minitel
- * Le fournisseur de service avec son centre serveur
- * Les télécommunications qui par leur réseau, les mettent en relation.

QUE PEUT-ON OBTENIR AVEC LE MINITEL ?

Les serveurs sont de plus en plus nombreux, il n'est pas possible ici de tous les citer. Cependant nous pouvons distinguer. l'annuaire électronique national, les serveurs locaux et régionaux, les serveurs tous publics, les serveurs destinés aux professionnels.

Les P.T.T. fournissent avec le minitel un annuaire officiel des services.

L'ANNUAIRE ELECTRONIQUE

Service gratuit pendant les deux premières minutes.

Tout à la fois annuaire et service de renseignements l'annuaire électronique facilite la recherche des renseignements téléphoniques.

Recherche d'un correspondant par nom (avec toutes les orthographes voisines) ou par profession.

Exemple: Vous demandez "VERRIER" dans la Somme, le minitel vous donnera:

tous les VERRIER (
VERIER) dans le Département.

"Le VERIER" etc[....

L'annuaire électronique remplace l'annuaire papier, il est prévu que l'ensemble des régions françaises sera sur le fichier électronique d'ici **1986.** Actuellement les départements (75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95 - 02 - 60 - 80) sont sur le fichier.

LE SERVEUR REGIONAL

Le Conseil Général de Picardie et le journal "Le Courrier Picard" sont copropriétaires d'un serveur qui propose des programmes d'intérêt régional.



- * Le guide du patrimoine, monuments, sites et musées de Picardie. Animations, expositions, son et lumière etc...
- * La Picardie en quelques chiffres éléments statistiques sur la population en Picardie.
- * Le marché de l'emploi en Picardie
- * Les dossiers économiques régionaux
- * Les établissements d'enseignement avec leur spécialités (lycées, colléges et enseignement supérieur)
- * Le guide de la formation professionnelle et continue

- * Les stages en Picardie
- * L'association nationale pour la formation professionnelle des adultes
- * Les métiers quelques éléments de choix
- * Les concours administratifs
- * Les offres d'emploi

Les services proposés par le serveur régional sont gratuits.

La communication coûte 1 taxe de base * toutes les deux minutes.

D'autres services télématiques verront encore le jour sur le centre serveur régional; mais le Conseil Régional a aussi décidé de soutenir les projets télématiques issus d'associations ou de collectivités locales.

Ainsi seront créés d'autres centres serveurs télématiques ; des serveurs locaux, et des serveurs gérés par des associations.

LES SERVEURS TOUS PUBLICS

(Classement par thèmes)

- * Administrations, collectivités locales (Météo, finances, poste, etc...)
- * Annuaires, guides, répertoire
- * Art, culture, loisirs, jeux, sports (informations régionales)
- * Banque finance
- * Consommation, commerce, distribution artisanat (3 suisses, Redoute, Camif, UFC)
- * Droit, législation, fiscalité
- * Education Enseignement

- * Les guides : de la recherche d'un emploi de l'indemnisation du chômage des droits et démarches
- * Le salarié dans l'entreprise (droits et obligations)
- *Agir en Picardie (rôle du Conseil Régional)
- * Annuaire des élus, etc......



- * Emploi Formation
- * Environnement, urbanisme, logement
- * Information, actualités, presse et média (journaux nationaux et locaux)
- * Santé, médecine, prestations et services sociaux
- * Tourisme et voyages (agence de voyage)
- * Transport
- * Vic économique.

Les services proposés par les serveurs "tous publics" sont gratuits pour certains, et payant pour d'autres dans ce cas il faut posséder un code pour accéder au serveur.

Le coût de la communication dépend du numéro d'appel.

n° 16 (36) 15 91 77 - une taxe de base toutes les 45 secondes

n° 16 (36) 14 91 66 - "

2 minutes

n° 16 (36) 13 91 55 - " "

quelque soit la durée.

n° d'un particulier tarif général.

Exemple: Pour passer commande à la Redoute, il vous faut composer le n° (16 36 14 91 66) + le code "REDOUTE", il vous en coûtera une taxe de base toutes les 2 minutes, le serveur est gratuit.

* La taxe de base est actuellement de 0.75 F.



Il y avait "LA REDOUTE", les "TROIS SUISSES", la "CAMIF"... Il va désormais falloir compter avec la "COOP"! Implantée à Moreuil près d'Amiens, la "G10" (comprenez : générale distribution) est l'un des entrepôts-centre de commandes les plus importants de France, pour les produits non-alimentaires commercialisés sous l'enseigne Coop.



■"C.P.": comme PIC...

PIC, tous les Minitels Picards connaissent : il était là avant même qu'ils ne soient installés. Ce que peut-être les Minitels picards ne savent pas encore, c'est que PIC (ou PIM, n'est-ce pas?) a désormals un petit frère. "Petit"? Certes, non! Le "C.P." (c'est son nom et devinez...) est déjà étoffé de plusieurs rubriques parmi lesquelles "NOTAIRE SERVICE" et "ART PRESS" retiennent aujourd'hui notre attention. Mais soyez bien sûr qu'ils n'en resteront pas là... Accès en 16.36.15.91.77 Code: CP

Minitel dans les écoles

En collaboration avec les services administratifs du Rectorat d'Amiens, le Conseil Régional de Picardie organise durant l'année scolaire 84-85, une exposition itinérante sur le thème de la télématique. Faire connaître ce qui est aujourd'hui considéré comme un des médias nouveaux de notre société, familiariser les adolescents à l'emploi et aux applications quotidiennes du Minitel, porter, audelà d'une découverie ponctuelle de l'outil, la réflexion des jeunes sur l'évolution des technologies et ses conséquences sur la société de demain, c'est aussi l'enjeu de cette réalisation qui transporte, chaque semaine panneaux d'information et matériel télématique de lycées en collèges, dans les trois départements Présentée, durant les congés scolaires de Noël, à la Bibliothèque Municipale d'Amiens, l'exposition a suscité l'intérêt d'un large public de jeunes (et de moins jeunes...). Elle a repris le rythme de son itinéraire dès la première semaine de janvier. Information, explications et exposés divers, élayés de travaux pratiques et de manipulations assurées par de nombreux enseignants, la télématique picarde, en se portant aussi au devant des citoyens de demain, prend encore de l'avance...

Lu dans la Presse (TELETEL Le Journal Picardie) 29, rue de la République - AMIENS

Le minitel est un "outil" moderne, à l'heure où l'on parle beaucoup d'INFORMATIQUE - De TELEMATIQUE...... etc. Il nous a paru utile de vous apporter ces quelques informations.

Un minitel est installé à la Mairie de GRATTEPANCHE.

Il est à votre disposition pour obtenir tout renseignement complémentaire. Les enfants de l'école de GRATTEPANCHÉ l'utilisent déjà.

MONTANT DE LA TAXE D'IMMATRICULATION A COMPTER DU 4 FEVRIER 1985

VEHICULES DE TOURTS D'UN P.T.A.C. N'EX		// // VEHICULES UTILITAI // SUPERIEUR A 3500 K // ET TRACTEURS ROUTI	G, MOTOCYCLETTES
MOINS DE 10 ANS	PLUS DE 10 ANS	MOINS DE 10 ANS	PLUS DE 10 ANS
53,00 F	26.50 F	26,50 F	13,20 F

Taxe par cheval vapeur au profil de la REGION

- CRATUIT : Tous les changements de domicile dans tous les cas au nom du même propriétaire (Territoires d'Outre-Mer - F.F.A. si immatriculation en France avant introduction en Allemagne même propriétaire)
 - Changement d'état matrimonial
 - Changement de propriétaire au bénéfice de l'un des époux dont le conjoint
 - Véhicules neufs affectés à la démonstration dont le PTAC n'excède pas 3,5 T
 - Cette exonération bénéficie également aux véhicules neufs affectés à la démonstration détenus par les concessionnaires et les agents de marque en vertu d'un contrat de crédit-bail ou d'un contrat de location d'une durée de deux ans ou plus.

DROJTS FIXES

- 26,50 F : Cartes grises des vélomoteurs de 50 à 125 cm3 -deux roues-
- 13,20 F : Cartes grises des vélomoteurs ayant plus de 10 ans d'âge -deux roues-
- 13,20 F: Primata de cartes grises des vélomoteurs et des motocyclettes de 50 à 125 cm3 délivrés en cas de : - modification d'état civil de la personne physique propriétaire du véhicule
 - simple changement de dénomination sociale, sans création d'être moral nouveau, de la personne morale propriétaire du véhicule.
- 13,20 F : Duplicata des cartes grises des vélomoteurs et des motocyclettes à deux roues dont la cylindrée n'excède pas 125 cm3.
- 53,00 F : Cartes grises des véhicules automobiles à trois ou quatre roues selon l'article 169 du code de la route : Poids à vide n'excédant pas 400 kg et cylindrée
- n'excédant pas 125 cm3. - 53,00 F : Cartes grises des véhicules à moteur autres que les vélomoteurs et les motocyclettes dont la cylindrée n'excède pas 125 cm3 délivrées en cas de :
 - modification d'état civil de la personne physique propriétaire du véhicule
 - simple changement de dénomination sociale sans création d'un être moral, nouveau de la personne morale propriétaire du véhicule.
- 53,00 F : Nouvelles cartes grises délivrées pour les véhicules donnés en location avec option d'achat ou en location de longue durée (deux ans ou plus) par des sociétés pratiquant ces types de location : - en cas de changement de locataire
- suite à une demande de suppression des mentions afférentes à l'ancien locataire. - 53,00 F : Nouvelles cartes grises délivrées à la suite d'une modification des caractéristiques techniques des véhicules (modification du genre, du poids à vide, P.T.R.A.,
- P.T.A.C.) sans changement de propriétaire. - 53,00 F : Duplicata de cartes grises.
- 79,50 F : Véhicules immatriculés dans les séries TT ou TTT
- 79,50 F : Remorques, y compris les semi-remorques, véhicules agricoles, caravanes.
- 106,00 F : Cartes grises W (primata et duplicata)
- 530,00 F : Cartes grises de la série WW carnets de 10 cartes.

-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-

NOTE IMPORTANTE

- A) L'âge du véhicule se détermine à partir de la date de la première mise en circulation
- B) Lors de l'établissement des cartes grises des véhicules utilitaires, il est également procédé à la perception de la taxe parafiscale pour la formation professionnelle, conformément au barème ci-après :

 - 2) Véhicules automobiles de transport de marchandises dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est égal ou supérieur à 6 tonnes et inférieur à 11 tonnes,
 - 3) Véhicules automobiles de transport de marchandises dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est égal ou supérieur à 11 tonnes, tracteurs routiers...... 450,00 F

PREFECTURE DE LA SOMME

IL FAUT LE SAVOIR

LALIERO : COURTEN DE LEMPS	LES GARDER
Arrérages de rentes et de pensions alimentaires Avertissements du percepteur Baux de location Bons de garantie	— 5 ans — 6 ans — toute la vie — pendant leur durée
 Builetins de paie de vos employés (doubles émargé par eux) Bulletins de salaire 	5 ans Jusqu'à liquidation
Certificats de ramonage Contrat de mariage Contrat de travail	de la retraite 1 an toute la vie 2 ans après sa
Copies des renseignements donnés à l'administration des Finances	résiliation .
 Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familial Devis 	
 Diplômes Dossiers médicaux Dossiers scolaires 	— toute la vie — toute la vie — pendant la durée
Engagements de location Factures de travaux ou réparations importantes	des études — toute la vie — toute la vie
Factures de transporteurs Livret de Caisse d'Epargne Livret de famille	- 1 an - toute la vie - toute la vie
Livret militaire Notes d'hôtel et de restaurant Pensions civiles et militaires (tous les papiers les	— toute la vie — 1 an
concernant) Polices d'assurance Preuves de palement des impôts	— toute la vie — jusqu'à résiliation — 6 ans
Quittances de fermage Quittances de loyer	- 5 ans - 5 ans
 Quittances de primes d'assurance Retraite (tous les papiers la concernant) Souches de chèques bancaires et postaux 	— 2 ans — toute la vie . — 5 ans
 Talons de mandats et virements Testament 	— 2 ans — toute la vie

QUAND ET OU FAUT-IL DECLARER ?

			/ huf \ \
		Dans les :	Où:
Un accident	du travail	24 h.	à l'employeur (1)
maladie (sau traires des c	travail en cas de f dispositions con- onventions collec-	48 h.	à la caisse primaire d'assu- rance maladie ou toute autre caisse à laquelle vous êtes affilié.
Un licencien	nent:		à l'agence locale de l'em-
 inscriptio 	n au chôrnage	dans le mois	ploi.
Un mariage	:		
- pyblicatio	on des bans	pendant 10 jours	à la mairie du lieu du ma- riage et à celle du domicile de chacun des futurs époux
Une grossess	e	avant la 156 semaine	à la caisse mutuelle régio- nale ou d'allocations fa- miliales.
Une naissand	ce	3 jours de l'accouchement	à la mairie.
Un décès		24 h.	à la mairie.
Une maladie	professionnelle .	15 jours après la cessation de travail	à la caisse primaire d'assu- rance maladie ou à la mutuelle ou à la compa- gnie d'assurance, etc
Une infirmit	é :		
	on obligatoire mineurs ou les	3º mois à compter de la constatation de l'invalidité	au bureau d'aide sociale.
	(voiture, moto)	au plus tard dans les 15 jours à compter du jour où yous avez eu connaissance du sinistre, par lettre recom- mandée avec avis de récep-	auprès de votre assuraur.
	· · · · · · · · · · · · · · · ·	tion.	auprès de votre assureur.
Un vol (a ture, etc)	opartement, voi-	24 h. par lettre recommandée avec avis de réception. Porter plainte au plus vite. Faire opposition (en cas de vol de voiture).	auprès de votre assureur, au commissariat de police ou à la gendarmerie, à la préfecture de votre dé- partement.
Un recensem	ent	1 ^{er} trimestre du 18º anniversaire.	à la mairie du domicile du père ou tuteur.

RADIOS LOCALES ? POUR TOUS LES GOUTS

LONGUEUR D'ONDES EN M.H.Z. SUR F.M.

- 91.2 Radio La Fleur (radio Cégétiste)
- 91.8 Radio Gazette Rurale (liée au Courrier Picard)
- 92.2 K.F.M. Stéréo (pour amateurs de créations sonores)
- 94.1 Radio AMIENS (associée au Courrier Picard)
- 96.9 Radio Côte Picarde (actualités de la Côte)
- 99.9 Radio Active Stéréo (Music and News)
- 101 Radio de Contact et Communication (Filiale de " Contact 80 ")
- 102 N.R.S. (la dernière en date..., Music jeunes)

Ce sont nos radios locales, mais cette liste n'est pas limitative. Nous captons les programmes de radios nationales ou régionales diffusés en modulation de fréquence

- 88.4 France Culture (émetteur de Saint-Just)
- 90.6 94.7 - Fréquence Nord (à vocation départementale installée à LILLE)
- 95.4 Radio France Picardie (relais de France Inter avec programme décentralisés)
- 99.4 France Musique

La situation géographique et altimétrique de notre village et suivant les conditions atmosphériques, nous pouvons recevoir beaucoup d'autres radios locales implantées

dans les départements ou pays voisins, de l'Oise ex. Horizon 60 (Beauvais) 90.8 - Radio Pic (Compiégne) 97.8 - Radio Puisaleine (Noyon) 100.0 - de l'Aisne (89.4), du Pas-De-Calais, du Nord (88.0), Seine-Maritime (96.5) Seine et Marne (102.9), de Belgique (90.5), d'Angleterre (93.5) et bien sûr de notre Capitale (ex. Radio Tour Effel 101.45)



POURQUOI?

En hiver, lorsque les températures deviennent négatives, le gel apparaît sur les chaussées et les rend glissantes, ce qui nécessite une surveillance constante du réseau routier.

S'il persiste, le gel pénètre plus ou moins profondément dans les chaussées, puis dans le sol support. Au moment du dégel, le sol se gorge d'eau...

On comprend alors que la chaussée « flotte » sur ce support devenu inconsistant et subisse alors des désordres plus ou moins graves, pouvant aller jusqu'à sa destruction complète, suivant les charges des véhicules qui circulent.

Il en est ainsi pendant et après le dégel, tant que l'eau libérée par celui-ci n'est pas complètement évacuée.

C'est pendant cette période critique que des restrictions doivent être apportées à la circulation.

Ces restrictions temporaires sont appelées : « BARRIÈRES DE DÉGEL »

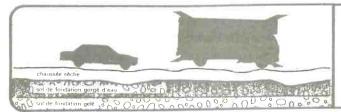
PRÉSENTATION SCHÉMATIQUE

COMMENTAIRES

La gel pénètre dans la chaussée à partir de la surface. Il descend plus ou moins profondément suivant:

- la rigueur du gel et sa durée,
- la nature de la chaussée et son épaisseur,
- la nature et l'état du sol de fondation.

La pénétration du gel entraîne une aspiration d'eau importante en provenance des couches inférieures.



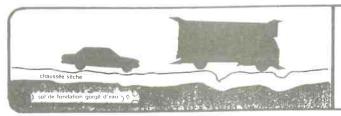
chaussée gelée

000000000

Le dégel commence par la surface de la chaussée.

L'eau en excès libérée par le dégel reste emprisonnée dans le sol de fondation qui n'est pas complètement dégelé.

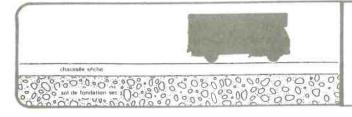
La chaussée « flotte » sur le sol de fondation rendu inconsistent par la présence d'une grande quantité d'eau : elle est alors prise entre le marteau (poids lourds) et l'enclume (soi de fondation gelé).



La sol de fondation est complètement dégelé mais reste toujours imbibé d'eau.

Cette eau ne s'évacue que très lentement dans les sols.

La chaussée continue de reposer sur un support inconsistant.



Après un certain temps, l'eau du soi de fondation est complétement évacuée. La chaussée repose à nouveau sur un soi stable.

Une chaussée qui, pendant le dégel, repose sur un sol inconsistant, résiste d'autant mieux aux charges lourdes de circulation qu'elle est plus épaisse et plus rigide.

C'est pourquoi les chaussées sont classées, en fonction de leurs caractéristiques, en différentes catégories.

L'installation des BARRIÈRES DE DÉGEL et le classement des chaussées sont effectués en application de dispositions réglementaires.

C'est ainsi que le poids des véhicules autorisés à circuler sur les routes soumises aux barrières de dégel peut être limité à l'un des tonnages suivants: 3,5 t - 6 t - 9 t ou 12 t.

LA VIE AU VILLAGE

Les activités de l'Association Familiale et de la commission des fêtes

25 NOVEMBRE 1984, UNE JOURNEE PAS COMME LES AUTRES

Ce jour, était organisée une journée récréative pour le Village. La matinée était consacrée au déroulement de différents tournois réservés à tous, petits et grands :

- pour les petits : Jeu de quilles

Baby foot

flipper

- pour les grands Baby foot

flipper

Tennis de table.

Chaque rencontre donnait lieu à de belles empoignades, toutes amicales, bien sûr, peut-on dire que les meilleurs ont gagné ? sûr, les adversaires ne contestant pas leur supériorité. C'est çà l'esprit sportif et la camaraderie.

Les jeux de quilles et flipper, plutôt jeux de hasard furent l'objet de scores serrés, les cris de joie poussés par les plus jeunes et les " arbitres " déconcentraient sûrement les autres joueurs. Mais le plaisir de gagner n'est pas contrôlable.

Les prénoms qui suivent sont les lauréats des différents concours mais tous les enfants méritaient la victoire pour leur parfait esprit, comme dit Jacques MARTIN - " Ils ont tous gagné ".

> : 9 à 10 ans - Jean-Paul - Pascal - Isabelle - jeu de quilles

7 à 8 ans - Séverine - Mickaël - Cédric 3 à 6 ans - Anne-Sophie - Cédrick - Eloïse

- baby foot : Filles - Virginie - Sandra - Stéphanie

- de 10ans - Mickaël - Cédric

Garçons + de 10ans - David E. - Patrick - David L.

- Brigitte - Sophie - Laurence - flipper : Filles

Garçons - de 10ans - Mickaël - Pascal - Jean-Yves

+ de 10ans - Alexandre - David - Patrick

: + de 20ans - Francis G. Fabrice - Bruno B. - tennis de table

Francis V.

+ de 15ans - David E. - Fabien - Patrick

+ de 10ans - Olivier - David L.- Alexandre

Tous les participants aux différents tournois et jeux furent récompensés par des lots divers, tous appréciés.

Juste après la remise des récompenses, un apéritif était offert à tous les habitants du village présents, en l'honneur des nouveaux arrivants. Ces derniers, sans exception, ont apprécié et ompu faire plus ample connaissance avec leurs proches voisins et même ceux plus éloignés.

A partir de 14 heures 30, nous avons pu voir un excellent Western "Le jugement des flêches ". Ce film figurait au programme des "journées internationales cinématographiques d'AMIENS ".

A l'entract eut lieu, pour la première fois au village, un défilé de coiffures de catherinettes. A cette occasion, nous ne pouvons que féliciter tous les parents pour leur esprit inventif, leur patience et leur minutie pour réaliser ces coiffes, toutes aussi jolies et bien faites les unes que les autres. Après que toutes les catherinettes eurent reçu leurs petits cadeaux, le film put reprendre et l'action, laissée en plein suspence, connut le dénouement le plus moral possible et tout le monde était content. Ils se marièrent, vécurent heureux et eurent beaucoup d'enfants ... sentimental hein !!!!

Le temps de débarrasser les chaises et d'aménager la salle, tout le monde se retrouvait autour des tables pour déguster tartes, gâteaux et boissons. La journée se terminait par des danses rétro et disco. Tout le monde se séparait à une heure avancée de la soirée, en souhaitant se revoir très prochainement.

Nous remercions toutes les personnes qui ont encadré les différents jeux, donné des lots et qui ont permis que cette journée se déroule dans une bonne ambiance et grand merci à la Commune de RUMIGNY pour le prêt du baby foot et de la sono.

A L'ANNEE PROCHAINE.



Le 6 Janvier 1985 :

Le repas de fin d'année pour nos ainés s'est déroulé dans une ambiance chaude, malgré le froid du dehors.

Cette réunion sympathique s'est prolongée tard dans la soirée, où chacun a échangé un pas de danse et lancé sa chansonnette.

L'Association Familiale de Grattepanche remercie toutes les personnes présentes à cette petite fête pour leur participation.

<u>Le 20 Février 1985 :</u>

Mardi Gras a animé nos rues. Vous avez pu voir défiler et sonner à votre porte, petits et grands, sous divers masques.

Ils vous remercient du bon accueil que vous leur avez réservé. Le lendemain, tous ces masques se retrouvaient à la salle des fêtes, en compagnie des parents, pour un goûter "crêpes - chocolat - jus de fuits", après les jeux et les danses.

Le 23 Février 1985 :

Quelques semaines suivantes les habitants de GRATTEPANCE et des environs, se retrouvaient pour un concours de manille, accompagné d'une soirée "TRIPES".

La soirée fut chaleureuse. Est-ce l'odeur alléchante des tripes où l'enfer du jeu!

EN PREVISIONS

<u>Le 4 MAI 1985</u> : Soirée dansante avec buffet campagnard

8......

Les 22 et 23 JUIN 1985 : Fête locale

du 1er au 27 JUILLET 1985 : Ruche Enfantine

<u>Le 13 JUILLET 1985</u> : retraite aux flambeaux - Feu

d'artifice - bal

Le 14 JUILLET 1985 : Jeux pour enfants

Le 27 JUILLET 1985 : Kermesse de la Ruche Enfantine

<u>Le 1er DECEMBRE 1985</u> : Sortie pédestre <u>Le 1er DECEMBRE 1985</u> : Journée jeunes

Le 12 JANVIER 1986 : Repas des Anciens

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports nous offre la possibilité de bénéficier d'un moniteur de ping pong dans le but de former un club.

Conscient de la nécessité d'occuper et de distraire nos jeunes, nous comptons sur votre aide et recherchons des volontaires (hommes - femmes) pour encadrer des séances d'entrainement.

Ces séances se dérouleraient le samedi ou le mercredi après-midi ou le soir. Nous disposons actuellement de deux volontaires. (Nombre insuffisant)

Consacrez nous quelques heures, pour occuper nos enfants et adolescents !

Contacter Monsieur LEVERT ou Madame JONNEAU

REUNION le 16 AVRIL 1985 à 18 Heures.

LA RUCHE ENFANTINE

Cette année encore, l'Association Familiale Rurale de Grattepanche organisera une ruche enfantine du 1er au 27 juillet 1985 pour les enfants de 4 à 12 ans.

A titre indicatif, les prix seront de 250 Frs par enfant pour le mois. (prix dégressif pour les familles)

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez vous adresser à Mesdames ROUSSELLE Françoise TéL : 42-75-64 et HANIN Bernadette Tél : 42-08-84

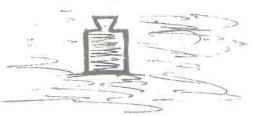
Pour les enfants de 11 à 13 ans, un camp fixe sous tente est organisé du 15 au 28 JUILLET 1985, à GAMACHES, dans une propriété privée, par l'Association Familiale Rurale de Sains en Amiénois. Cout : 1 000 Frs environ. S'adresser à Madame DE LAAGE à Sains en Amiénois.

Aussi bien pour le camp que pour la ruche, des bons vacances peuvent vous êtes accordés. Pour cela, renseignez-vous auprès de vos employeurs, Comité d'Entreprise, C.A.F.

Place aux Enfants

Medrdi Gras à l'éide

Hu début de l'après midi, certains élèves se sont déduisés, d'autres se sont maquillés-Monsieur a pris des photos dans la Jasse-Pris, nous avons défilé dans le village en faisant du bruit-Gamme il faisait froid, peu de personnes sont sontes-Cette journée nous a beaucoup plu-



(édnie

Le pigeon

Je voulais qu'on fasse une leçon sur le pigeon.

J'en ai apporté un hundi. On en a parlé et j'ai

appries beaucoup de choses

Il m'a griffé.

On la a mis dans un grand corton avec de la

nouvriture et de l'eau.

Darfois, il se délocations.

Hu bout de cinq jours, je lo ai ramené chez moi.



- Lundi 25 février

VACANCES

Le calendrier scolaire pour 1985-1986

Le calendrier des vacances scolaires 1985-1986 est paru au Journal officiel du 15 février 1985.

Ce texte est issu d'une large concertation avec les syndicats de personnels de l'Éducation nationale, les associations de parents d'élèves ainsi qu'avec les administrations (Jeunesse et Sports, Famille, Transport, Tourisme) et différents organismes (Jeunesse au plein air. Union nationale des associations familiales...) également concernés par le calendrier de l'année scolaire.

Le calendrier 1985-1986 reprend les principes généraux sur lesquels un accord s'est dégagé lors de la préparation des calendriers précédents :

• maintien de la référence aux 316 demi-journées d'activité pour l'élève du premier degré dans l'année scolaire (déduction non faite de la journée dite « du maire »)

• inclusion dans les vacances d'été de l'intégralité des mois de

juillet et d'août

• rééquilibrage de la durée des vacances d'été au profit des petites vacances;

existence de trois zones différenciées pour les vacances d'hiver et, pour les vacances de printemps, de deux zones comportant une plage commune d'une semaine.

La rentrée scolaire 1985-1986 est fixée pour tous les élèves au

lundi 9 septembre 1985 au matin.

La rentrée des personnels enseignants des classes maternelles et élémentaires aura lieu le samedi 7 septembre 1985 au matin et celle des personnels enseignants des collèges et des lycées le

vendredi 6 septembre 1985 au matin. Pour les académies de la Corse, de la Réunion et pour les départements de l'académie des Antilles - Guyane ainsi que pour le département de Saint-Pierre-et-Miquelon, le calendrier scolaire est arrêté par le recteur d'académie.

ZONES	ÉTE 1985	TOUSSAINT	NOEL
ZONE I	je_ 27,06,85 ac au lu, 09,09,85 m	ve. 25.10.85 ac au ma. 05.11.85 m	ve 20.12.85 ac au vc 03.01.86 m
ZONE II	40	sa. 26 10 85 ac au ma. 05.11.85 m	
ZONE III	sa. 29.06.85 ac au Iu. 09.09.85 m		**

ZONES	HIVER	PRINTEMPS	ÉTÉ 1986
ZONE I	je, 06,02,86 ac	ma, 25.03,86 ac	sa, 28,06,86 ac
	au	au	au
	Iu, 17,02,86 m	lu, 07.04,86 m	1u, 08,09,86 m
ZONE II	je, 13,02,86 ac	e 28.03.86 ac	ve 27,06 56 ac
	au	au	au
	lu, 24,02,86 m	je 10.04.86 m	hi 08,09 36 m
ZONE III	Je. 20,02 86 ac au Ju. 03,03,86 m		

ac : après la classe

m : matin

ZONE I : Paris, Créteil, Fersailles.

ZONE II : Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lille, Montpellier, Naucy - Metz, Nantes, Nice, Rennes. ZONE III : Aix - Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Limoges, Lyon, Oséans -

Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

A l'école de Rumigny-Grattepanche



Les enfants du regroupement pédagogique de Rumigny-Gratte anche ont assisté à une projection de diapos et de films sur leurs activités de l'année.

Après la distribution de livres, jouets et friandises offerts par l'association familiale de Grattepanche, le comité des fêtes de Rumigny et les communes, le père Noël a distribué à chaque élève un livret de Caisse d'Epargne pour y d'époser les futurs étrennes.

LE COIN DE

par CARMEN CAUDROY

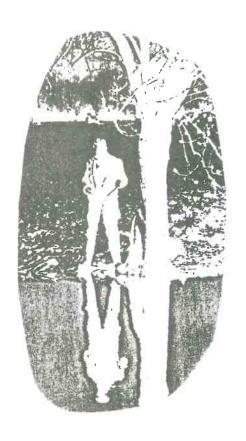


OMBRE

Tu n'es qu'une ombre Parmi les ombres Tu vis aujourd'hui Comme des lendemains Au gré du destin Dans le néant du vide Espérant que la pénombre Dissipera ton ombre Et les années passent Sur ton visage Que la science des fards Ne peut redonner l'éclat Oh jeunesse qui passe Hélas trop vite Comme des nuages Un jour de pluie Ombre, Ombre Dissipe toi vite dans la pénombre.

LA NATURE -=-=-=

Qui a-t-il de plus joli Que la fleur qui s'épanouit A la rosée du jardin Par un clair matin Au rossignol sur la branche Qui chante sa romance Que c'est beau la nature Sous un ciel pur Quand la source limpide Dévale les collines Et que la fleur des champs Attire le passant Aux rayons du soleil A l'éclat vermeil Nous pensons à ces merveilles Qui sont un bienfait du ciel.







A FRANCIERES EAUCOURT CIRCUIT PEDESTRE AIRE DE PIQUE-MIQUE PONT FORM SENS DU CIRCUIT POINT DE VUE COCQUEREL FRONDELL LONG MAREUL воисном FONTAINE 2 LIERCOURT LETOILE A LONGPRE CONDE CIRCUIT DE 65 KM ENVIRON

Naguère la tourbe, noire et épaisse, était employée comme combustible dans les foyers picards modestes. Formée dans les marais par la décomposition des végétaux, elle était extraîte en barres à l'aide de "louchets" (sortes de longues pelles), débitée en mottes, enfin séchée sur prés ou en "halettes" (petites granges). Les lieux d'extraction repris par l'eau sont devenus ces étangs profonds aux formes géométriques "les entailles".

La Vallée de la Somme et tout spécialement ce secteur, est jalonnée d'oppida, "ces sites stratégiques, défendus par des abrupts naturels sur une bonne partie de leur pourtour, sont protégés, sur leurs points faibles, et tout particulièrement sur la bande de terrain plat qui les relie au plateau, par de très puissantes levées de terre, doublées de larges et profonds fossés. L'ampleur des terrassements les a longtemps fait attribuer aux Romains d'autant que les trouvailles de cette période n'y sont pas rares. On sait aujourd'hui que ces oppida sont bien antérieurs à la conquête, mais qu'ils ont été réoccupés à toutes les périodes troublées de l'histoire et particulièrement au moment de la guerre des Gaules, ainsi qu'au Bas-Empîre''. R. AGACHE

Cette région se caractérise aussi par un élément architectural original, dérivé du clocher gothique qui s'est perpétué jusqu'au XVIIIe siècle. Il se compose d'une tour carrée, surmontée d'une flèche octogonale en pierre aux arêtes ornées de crochets (Long, Fontaine, Cocquerel, Bourdon, Bouchon).

PICQUIGNY

Défendant un passage de la Somme, cette ville s'accroche aux pentes de la vallée que couronnent les ruines du château des Vidames d'Amiens (représentants de l'évêque) avec poternes à ponts levis, pavillon dit de Sévigné, vaste cuisine voûtée, formidables murailles le long de la colline. Très belle vue sur les environs. (visites sur demande au gardien — face à l'entrée); dans l'enceinte du château publishe à terrestre ames claphes dont la base act. du château, collégiale à transept roman, clocher dont la base est du XIIIe siècle et la flèche îlamboyante, nef du XIIIe siècle, abside du XVIe siècle, riche mobilier

CONDE-FOLIE

Sur la rive gauche de la Somme. - Vastes étangs

L'église abrite une statue de la Vierge, attribuée à Blasset, auteur du célèbre ange pleureur de la cathédrale d'Amiens. Cimetière national français de la guerre 1940-1944 (3 500 tombes).

LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS

Doit son nom aux nombreuses reliques rapportées de Terre Sainte au cours des croisades et exposées dans les reliquaires situés dans le chœur de l'église dont le portail ouest comporte un porche avec tympan du XIIe siècle, flanqué d'une tour de la même époque.

FONTAINE SESOMME

Sur les bords de la Somme, ce bourg jouit d'un des paysages les plus harmonieux sur le fleuve et les étangs. L'église classée des XVe - XVIe siècles, restaurée au XVIIIe siècle, à clocher ajouré en pierre, fut încendiée au phosphore en 1940 (restaurée). Croix de pierre. Promenades pédestres. Joli château de Vieulaines du XVIIIe siècle qui forme avec l'église voisine de style ogival un site très pittoresque.

LH RCOURT FRONDLILL

Sur la colline escarpée qui domine la Somme, vaste enceinte d'un oppidum (dit camp César). Depuis ce retranchement gaulois fortifié par les Romains, on découvre un vaste panorama.

A LIERCOURT, Eglise flamboyante à clocher campanile avec un délicat portail que surmontent les armes de France. Niche abritant la statue de St Riquier.

LA CHAUSSEE TIRANCOURT

Egher da XVIII sekde, bosseues du chepur et statues de bois de même époque. Camo oit de Cesar, oppidium quidois de jelus de 20 ha, un des sure, les enieux conservés arec ses dorants et son focié

CROUN

Près de Crouy, les ruines de l'Abbaye cistercienne du Gard, fondée en 1137, occupent un site verdoyant en lisière de grands bois, sur la pente d'une colline descendant vers la rivière. Les bâtiments du XVIIIe siècle sont en cours de restauration par les Frères Auxiliaires du Clergé,

HANGEST SESOMME

Coquette petite ville entourée d'étangs et de cressonnières. L'église (XIIe - XVIe siècles) est de style flamboyant avec touches de la Renaissance. Beau clocher roman classé. Intéressant mobilier provenant de l'Abbaye du Gard, parfaitement mis en valeur



FAUCOURE

Sur la rive droite de la Somme -Vestiges d'un moulin à vent sur la colline et d'un château fort près de la Somme.

Construit sur une île formée par la Somme et l'un de ses bras, construit sur une ne romnee par la Somme et l'un de ses bras, pour défendre le pont qui traverse ce fleuve, le château devint une place stratégique importante dès le début de la guerre de cent ans. Il fut détruit en 1421, reconstruit au XVe siècle, remanié il y a près d'un siècle. Grosse tour de 25 m de haut, tourelle polygonale, chemin de ronde découvert evec machicoulis. Dans l'église actuelle : vitraux de 1550. – Promenade pédestre jusqu'à Francières.

COCOUEREL

Eglise du 16º siècle précédée à l'ouest d'une tour du XVIIº siècle et surmontée d'une îlèche en pierre. A l'intérieur, frises de bois dans la nef et de pierre dans le chœur et la chapelle latérale, Remarquables blochets sculptés de très grande dimension

Joli village étagé le long des rives de la Somme — vue admi-rable sur la vallée et les étangs. L'église en partie reconstruite au XIXº siècle conserve un portail et un clocher à flèche de pierre sculptée du XVIº siècle. Château du XVIIIº siècle en brique et pierre à trois avant corps qui reflète dans l'eau son toit à croupes très caractéristiques. Pêche et chasse sur les étangs (près de 100 ha). Promenades pédestres, aire de pique-nique. (au château, descendre à droite). Au petit hameau de Longuet ; chapelle en pierre.

BOUCHON

Dans une vallée sèche autour d'une église à flèche de pierre sculptée et ajourée du XVIIe siècle.

L'ETOILE

Sur les étangs de la rive droite de la Somme.

Camp dit de César, en fait oppidum gaulois d'environ 9 ha 50 avec l'église à flanc de coteau de 1471. La vue y est splendide vers le Sud. Ruines de l'Abbaye de Moréaucourt, fondée en 1146 (chantier de fouilles en été),

Eghie à Hèche de pierre du XVIII^e sircle. Sur une éminence surplambaret les étaiges, cimetière inibitaire allemand de la guerre 1940 (22 006 formbes).

YEDHY

Sur la rive droite de la Somme, petit château ou XIXº siècle.

BELLOY S/SOMME

Petit château du XIXº siècle coquettement encadró de verdere

HILIMOUR

Un voyageur attend depuis des heures dans une gare mexicaine :

- Enfin, voilà le train!

— Hélas! non, Senor! c'est le train d'hier. Vos billets sont pour le train d'aujourd'hui qui n'arrivera que demain!...



PETITES ANNONCES

Mille-pattes cherche marchand de béquilles en gros.

A vendre drapeau suisse pour arbitre de touche neutre.

Dompteur de Tigre cherche Euphrate pour monter numéro de cirque inédit.



Chez le dentiste : « Mais, docteur, ce n'est pas cette dent qu'il faut m'arracher, c'est celle qui est à côté.

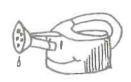
- Du calme, du calme... J'y

— Tu m'aimes toujours, Adam? — Faut bien puisqu'il n'y en a pas d'autres!



J'ai de jolis tableaux : Monet, Renoir, Picasso... Ils sont en bon état.

Moralité :
Il n'y a pas de Degas.



— Tu n'es pas venu tirer les rois.

— Non j'avais une fève de cheval.

Le maître : — Qu'est-ce que tu vas faire, quand tu vas quitter l'école?
L'élève : — Quand je quitte

L'élève : — Quand je quitte l'école ? Ben, d'habitude je rentre directement à la maison...



LES EXPRESSIONS COURANTES ILLUSTREES



AVOIR LE BRAS LONG.

— Savez-vous pourquoi Adam était heureux au Paradis terrestre, surtout en été? — ???

— Parce qu'il avait une Eve en taille.

Papa: - Toto? Ta leçon d'histoire?

Toto: — J'la sais, poupa. Papa: — Où Louis XVI a-t-il été arrêté?

Toto: — A Marennes. Papa: — Mais non, Toto:

à Varennes.

Toto: — Alors pourquoi qu'on

Toto: — Alors pourquoi qu'on dit Louis dix-huîtres de Marennes?



La mère : — Ta tante a commandé un petit bébé. Le fils : — Pourquoi ? Elle en a déjà marre de l'autre ?

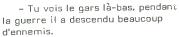
— « En Espagne, ce que j'aime, c'est les saigne-oritas ». (Dracula) Deux copains se rencontrent et discutent. L'un dit :

- Mon Chef de bureau vient d'être nommé Directeur.
- Ah ! et quel est l'imbécile qui le remplace ? ...
- C'est moi....



Quel est le comble pour un haricot vert?

- Faire le pois.



- Un héros alors ! il était dans la résistance ?
- Non, il était liftier.



A Namur un agent de police rapporta que sur un panneau de signalisation portant «attention école - ne tuez pas un enfant» quelqu'un avait ajouté d'une écriture enfantine: «attendez plutôt un professeur»!...

Au restaurant...
Le client : Vous avez
un chien magnifique.
Mais pourquoi me regarde-t-il ainsi?
Le garçon : Ne faites
pas trop attention, Monsieur. Il a reconnu son
assiette...

Par une froide nuit d'hiver, un homme qui avait la vue particulièrement basse reconduisait un ami dans sa voîture. Le givre obscurcissait les vitres, et bien des collisions furent évitées de justesse. L'ami n'était pas très rassuré. A la fin, il suggéra timidement qu'on pourrait peut-être s'arrêter pour nettoyer les glaces.

— Oh! ce n'est pas la peine, répondit le conducteur. De toute s'açon j'ai oublié mes lunettes à la maison.



UN SOURIRE

Un sourire ne coûte rien et produit beaucoup. Il enrichît ceux qui le reçoivent Sans appauvrir ceux qui le donnent Il ne dure qu'un instant Mais son souvenir est parfois éternel Personne n'est assez pauvre pour ne pas le mériter Il crée le bonheur au foyer, soutient les affaires, Il est le signe sensible de l'amitié Un sourire donne du repos à l'être fatigué Rend du courage aux plus découragés. Il peut ni s'acheter, ni se prêter, ni se voler Car c'est une chose qui n'a de valeur Qu'à partir du moment où il se donne Qui ne sait plus avoir le sourire Soyez généreux, donnez-lui le vôtre Car nul n'a autant besoin d'un sourire Que celui qui ne peut en donner aux autres.

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Rédigé par la Commission d'Information composée de Mmes JONNEAU, HENIQUEZ et MM. GOURGUECHON, RYON sous la responsabilité de M. HANIN, Maire.

- Imprimé par nos soins -